

**CONDUITE DE GRUES AUXILIAIRES DE
CHARGEMENT
CACES® R390**

COMMANDE MANUELLE UNIQUEMENT

OBJECTIFS :

- Former à la conduite des grues auxiliaires de chargement de véhicules.
- Apprendre et être capable d'appliquer les règles de sécurité tant sur le plan théorique que pratique.
- Préparer au certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®)

PERSONNEL CONCERNE :

- Tout personnel ayant à effectuer de la manutention ou du transport de charges au moyen d'une grue auxiliaire.

PRE-REQUIS :

- Conducteur reconnu apte médicalement (depuis -1 an) à la conduite de grue auxiliaire.

DUREE :

- 21 heures

VALIDITE :

- 5 ans

SANCTION :

- CACES® R390

MOYENS :

- Livret stagiaire
- Support vidéo
- Grue auxiliaire + Option télécommande
- Plateau technique intérieur et extérieur

PROGRAMME THEORIQUE :

- Identifier les différentes instances et organismes de prévention : IT, CRAM, médecine du travail, OPPBTP, contrôle technique, CHSCT,
- Expliciter les conditions pour pouvoir utiliser une grue auxiliaire (marquage du matériel, notice d'utilisation, autorisation de conduite, vérifications et entretien...)
- Citer les rôles et responsabilités
 - ❖ Chef de chantier ou représentant du client
 - ❖ Conducteur
 - ❖ Elingueur
- Identifier les caractéristiques fonctionnelles et les conditions d'utilisation courantes des grues auxiliaires,
- Citer les différents organes de service et dispositifs de sécurité, leur technologie et leur fonction (groupe propulseur, circuit hydraulique, bras de levage, stabilisateurs, accessoires de levage...),
- Identifier les principaux risques lors de l'utilisation de la grue auxiliaire : chute de la charge, renversement, heurts ; et définir la conduite à tenir pour les éviter,
- Connaître les règles de conduite, de circulation, de stationnement à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise, de signalisation de chantier temporaire,
- Utiliser les informations données par la lecture de la plaque de charge et en déduire les conditions de stabilité,
- Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation,
- Connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques,
- Connaître les vérifications et les opérations de maintenance de son ressort.

E.P.I : Gants de manutention, chaussure de sécurité, casque et tenue de travail.

MOYENS : Grue auxiliaire de chargement avec l'option télécommande.

PROGRAMME PRATIQUE :

- Enumérer les risques liés à l'utilisation de la télécommande,
- Vérifier les équipements de transmission,
- Se positionner hors de la zone de risque par rapport au véhicule, à la charge et à l'environnement,
- Effectuer les différents mouvements décomposés en positionnant la charge à un endroit précis visible,
- Effectuer les différents mouvements synchronisés en positionnant la charge à un endroit précis visible,
- Maîtriser le balancement de la charge.

VALIDATION DE LA FORMATION :

En application de la recommandation R390, chaque candidat ayant satisfait aux tests théoriques et pratiques se verra délivrer un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®).